

Éditeur
Regroupement QuébecOiseaux

Rédacteur en chef
Michel Prévillé
magazine@quebecoiseaux.org

Comité de direction
Gilles Goulet (président), Alain Hogue
(vice-président), Raynald D'Aoust (trésorier),
Jean-Sébastien Guénette (directeur général)

Conseiller scientifique
Michel Gosselin

Équipe de rédaction
Pierre Bannon, Olivier Barden, Normand David,
Samuel Denault et Yves Aubry (Observations
saisonniers), Philippe Blain (Oiseaux d'ici),
Hugues Brunoni (Équipement), Johanne Champagne
et Jacques Goldstyn (Pivi débrouillard),
Camille Dufresne (Côté cour, côté jardin), Daniel Dupont
(Derrière l'objectif), Jean-Sébastien Guénette
(Nouvelles du Regroupement), Audrey Moreau
(Actualités et Pigeon voyageur), Claude Nadeau (Défi)

Collaborateurs
Christophe Buidin, Corentin Chaillon,
Pierre-Emmanuel Chaillon, Michel Gosselin,
François Gravel, Jean O'Neil, Yann Rochepault,
Mélanie Sabourin, Daniel Toussaint

Direction artistique
Josiane Trépanier – Compographe

Correction
Normand David, Gaétan Duquette,
Serge Gagné, Michel Gosselin

Publicité
Communications Publi-Services inc.
Isabelle Bérard et Jean Thibault
Tél. : 450 227-8414 poste 300
iberard@publi-services.com

Service aux abonnés
Annie Tellier
Québec Oiseaux - Service des abonnements
4545 Pierre-De Coubertin
C. P. 1000, succ. M
Montréal (Québec) H1V 3R2
Tél.: 514 252-3190, 1 888 OISEAUX (647-3289)

Changement d'adresse:
magazine@quebecoiseaux.org

Tarifs d'abonnement
Canada, 1 an : 22,95 \$ taxes incluses
États-Unis, 1 an : 32,95 \$, outre-mer : 39,95 \$

Impression
Solisco

Distribution
Les Messageries de Presse Benjamin Inc.
Messageries Gladu

Le contenu de *Québec Oiseaux* ne peut être reproduit,
ni traduit sans l'autorisation écrite du rédacteur en chef.
Les idées émises dans les textes n'engagent que les auteurs.

Parutions : mars, juin, septembre et décembre
Date de parution : mai 2009

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
et Bibliothèque nationale du Canada,
ISSN 0843-9656

Envoi de Postes-publications
Convention no 40051294 – PAP-no Enregistrement 08891
Port de retour garanti

Indexé dans **repère**

Nous reconnaissons l'aide financière accordée par le gouvernement
du Canada pour nos coûts d'envoi postal et nos coûts rédactionnels
par l'entremise du Programme d'aide aux publications et du Fonds du
Canada pour les magazines. Nous reconnaissons également l'aide
financière accordée par le ministère de l'Éducation, du Loisir
et du Sport du Québec, dans le cadre du programme de soutien
financier aux organismes nationaux de loisir.

Donner son 12 %

Le gouvernement du Québec a annoncé ce printemps la création de 14 nouvelles aires protégées, d'une superficie totale de 18 043 km², ce qui lui a permis d'atteindre enfin son objectif de protéger 8 % du territoire. Le respect de cette promesse – maintes fois reportée au fil des ans – a été accueilli avec satisfaction par tous ceux qui ont la biodiversité à cœur, dont bien sûr les passionnés d'oiseaux.

Les nouvelles aires protégées se trouvent presque entièrement en territoire nordique : du lac Sérigny au fjord Tursukattaq, en passant par l'estuaire des rivières Koktac et Nauberakvik, trois futures réserves qui totalisent à elles seules près de 7500 km². Pas moins de 9 réserves de la biodiversité sur les 12 projetées se trouvent au nord du 49^e parallèle.

Au sud, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs prévoit créer les réserves de biodiversité du Domaine-La-Vérendrye, de la Station-de-biologie-des-Laurentides et de Grandes-Piles. À ces trois réserves situées plus près des grands centres, il faut ajouter les futures réserves écologiques de la Tourbière-de-Shannon et du Mont-Gosford (qui constitue un refuge de la Grive de Bicknell), ainsi que l'aménagement d'un 23^e parc national, celui du Lac-Témiscouata dont les 175 km² en feront le deuxième parc en étendue au sud du fleuve Saint-Laurent, après celui de la Gaspésie.

En 2002, le Québec ne protégeait même pas 1 % de son territoire, selon les normes de l'Union internationale de conservation de la nature. Si beaucoup de rattrapage a été accompli depuis pour atteindre enfin l'objectif de 8 %, il faut tout de même rappeler que la norme de protection reconnue mondialement est de 12 %. Le gouvernement québécois promet de s'y conformer d'ici 2015.

Il y a toutes les raisons de se réjouir des récents efforts déployés pour conserver des habitats représentatifs de l'ensemble des régions du Québec, à commencer par les contrées nordiques qui étaient sous-représentées. Mais le défi de l'heure demeure la protection des milieux naturels situés au sud, qui rétrécissent comme peau de chagrin sous la pression du développement urbain. Dans les grandes villes et leurs banlieues, ce défi est d'autant plus difficile à relever que le coût d'acquisition de la moindre parcelle est devenu démesuré. En comparaison, la protection d'aires situées au nord est beaucoup plus aisée, les terres étant déjà du domaine public.

Dans les grands centres urbains, il est minuit moins cinq pour bon nombre de sites. Un exemple parmi tant d'autres? Celui de la ceinture verte Châteauguay-Léry, à proximité du lac Saint-Louis, qui s'étend du centre écologique Fernand-Seguin à l'île Saint-Bernard. Non seulement la Communauté métropolitaine de Montréal a-t-elle reconnu la grande valeur écologique des lieux en 2002, mais elle a aussi résolu d'en protéger près de 250 hectares. Un engagement des plus théoriques comme on a pu le constater lorsqu'un grand pan de la forêt mature a été rasé pour faire place à un centre de soccer intérieur, un bâtiment qui aurait pu être construit sur n'importe quel terrain vague des alentours. À la suite de ce saccage, et devant la menace qu'une autre partie du boisé disparaisse au profit d'un nouveau quartier résidentiel, des citoyens se sont mobilisés et ont lancé une pétition qui compte déjà plus de 10 000 signatures (www.sos-fernand-seguin.com). Le Club des ornithologues de Châteauguay a aussi décidé de mettre l'épaule à la roue et mène, depuis l'automne dernier, des inventaires sur le terrain. Parmi les autres appuis, celui de l'astrophysicien Hubert Reeves qui a passé sa jeunesse à l'ombre de cette forêt et qui a accepté de monter au front pour la défendre.

Sera-t-il possible d'inclure la ceinture verte Châteauguay-Léry dans les 12 % d'aires que le gouvernement souhaite protéger? Peut-être. Mais pour ce milieu naturel comme pour beaucoup d'autres, le temps est compté et 2015 apparaît malheureusement fort loin.